



## COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

### **NON à la répression anti-syndicale !**

La CGT Educ'action tient à manifester son indignation à la suite de la condamnation à caractère politique de notre camarade Antoine (10 mois de prison avec sursis et 2 ans d'interdiction de manifester dans le département) par le TGI de Lille.

Alors que les témoins présents lors de l'arrestation d'Antoine attestent tous que celui-ci n'a frappé aucun policier, la "justice" a ainsi réaffirmé l'impunité dont jouissent les forces de l'ordre dans leur pratique de la répression du mouvement syndical, sous l'autorité du ministre de l'Intérieur.

Il s'agit bien d'une justice de classe qui, une fois de plus, incarcère des syndicalistes et les condamne durement alors que, dans le même temps, les Cahuzac, les Balkany et autres délinquants des Panama Papers jouissent d'une impunité complète.

La révision de ce procès politique en appel doit permettre à Antoine d'être relaxé.

**La CGT Educ'action exige que toutes les responsabilités soient établies et que les sanctions soient prises à tous les niveaux pour que cessent les violences policières qui se sont multipliées, notamment depuis le début du mouvement contre le projet de loi "Travail".**

*Montreuil, le 14 juin 2016*